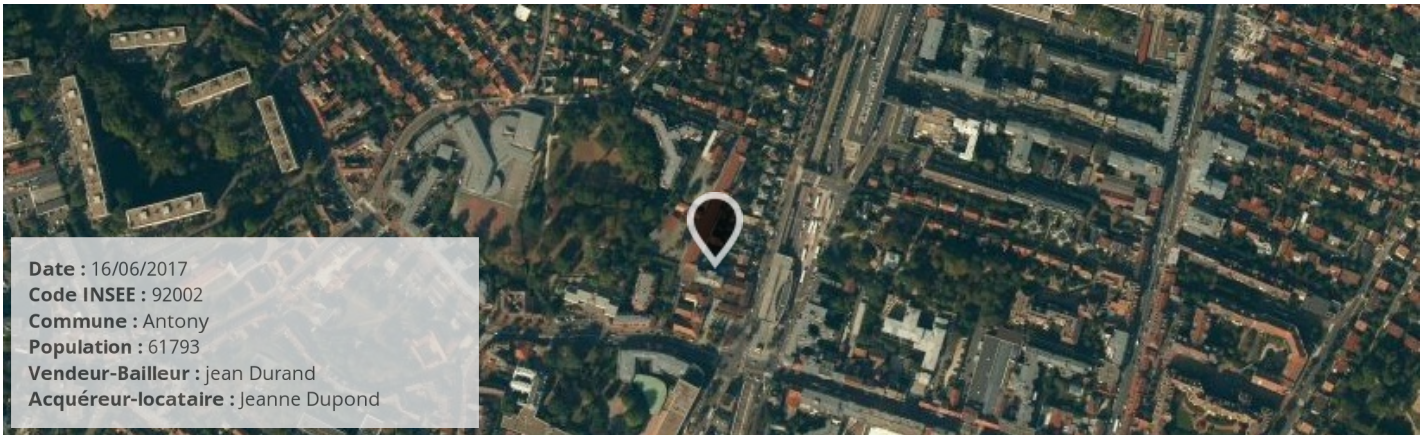


ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

3 BOULEVARD PIERRE BROSSOLETTE 92160 ANTONY



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

21 BASIAS, 0 BASOL, 3 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements (cavités souterrain)
Tassements différentiels
Séisme
Tempête et grains (vent)

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Risque industriel
Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Mouvement de terrain (Affaissements et effondrements (cavités souterrain))	Approuvé	R111.3 sur la commune Antony	07/08/1985

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain

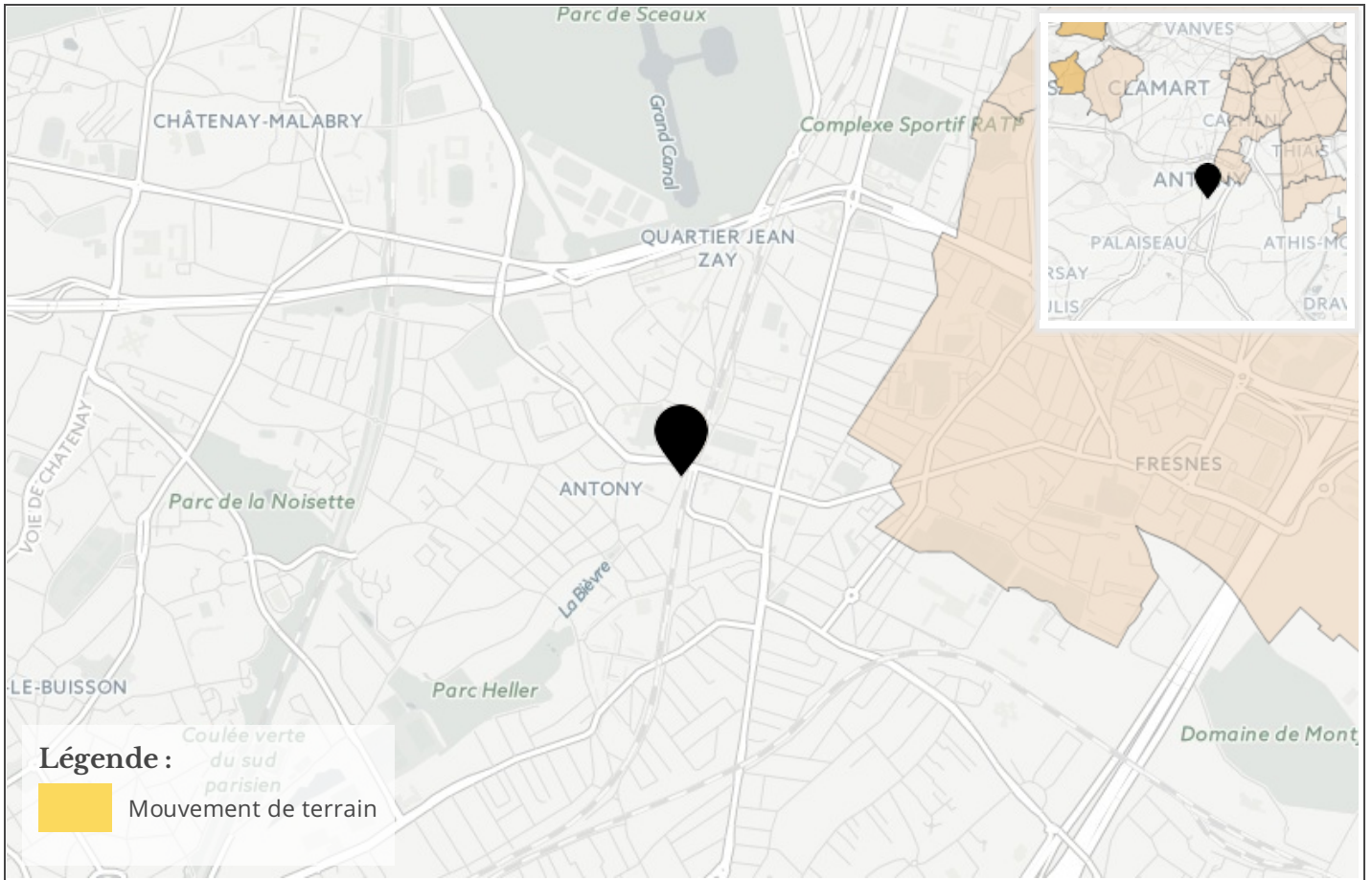
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

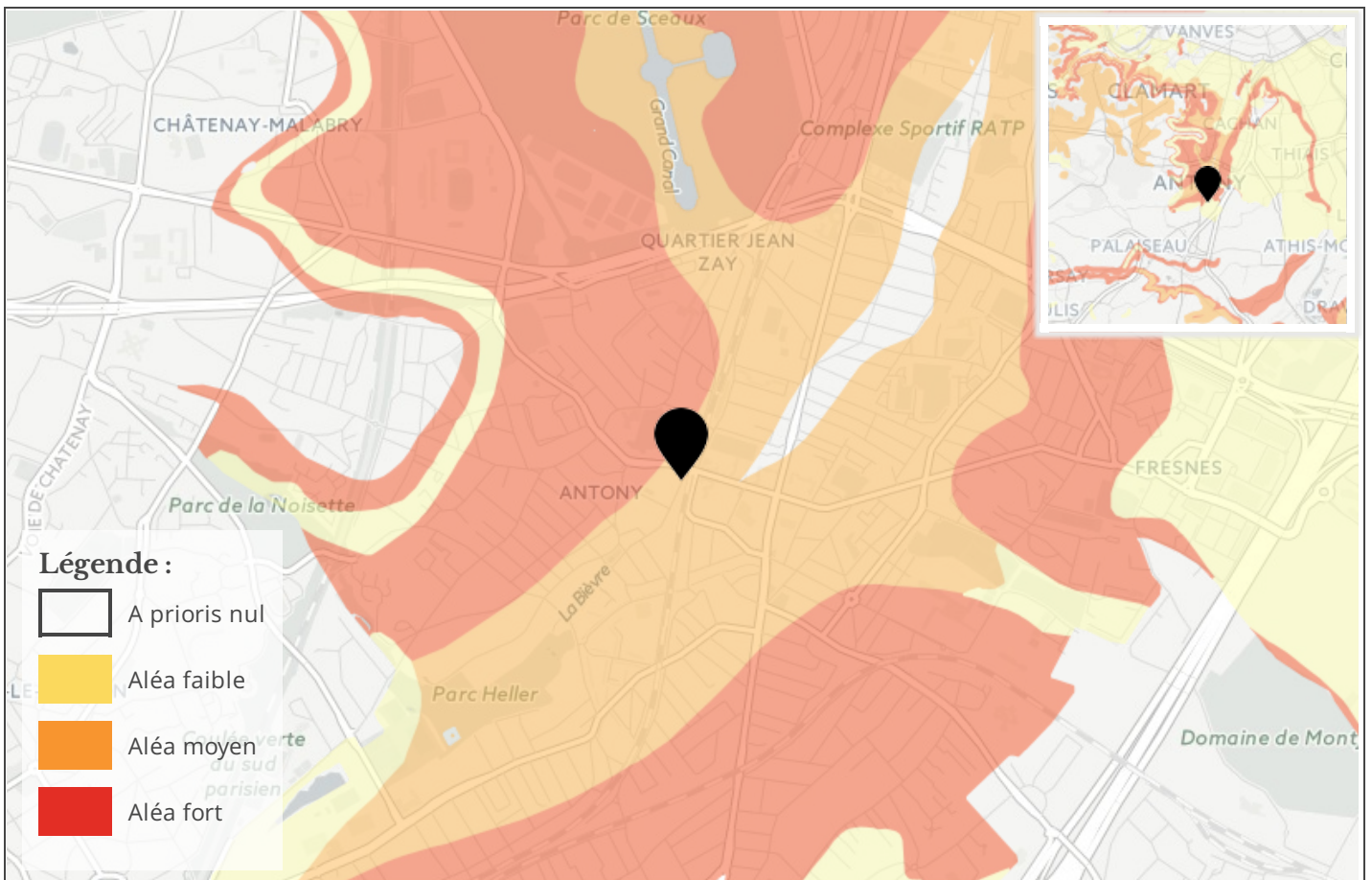
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	23/07/1988	23/07/1988	05/01/1989	14/01/1989
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	30/09/1990	10/06/1991	19/07/1991
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/10/1990	30/11/1992	16/08/1993	03/09/1993
Inondations et coulées de boue	18/07/1994	18/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
Inondations et coulées de boue	19/07/1994	19/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/12/1992	30/06/1993	28/07/1995	09/09/1995
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/1993	31/12/1996	08/07/1997	19/07/1997
Inondations et coulées de boue	05/08/1997	06/08/1997	17/12/1997	30/12/1997
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1997	31/03/1998	15/07/1998	29/07/1998
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/04/1998	30/09/1998	21/01/1999	05/02/1999
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	23/07/2000	23/07/2000	30/11/2000	17/12/2000
Inondations et coulées de boue	07/07/2001	07/07/2001	09/10/2001	27/10/2001
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
Mouvements de terrain	01/07/2003	30/09/2003	18/10/2007	25/10/2007
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2005	31/03/2005	20/02/2008	22/02/2008
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2005	30/09/2005	20/02/2008	22/02/2008
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2006	31/03/2006	18/04/2008	23/04/2008
Inondations et coulées de boue	07/08/2008	07/08/2008	24/12/2008	31/12/2008

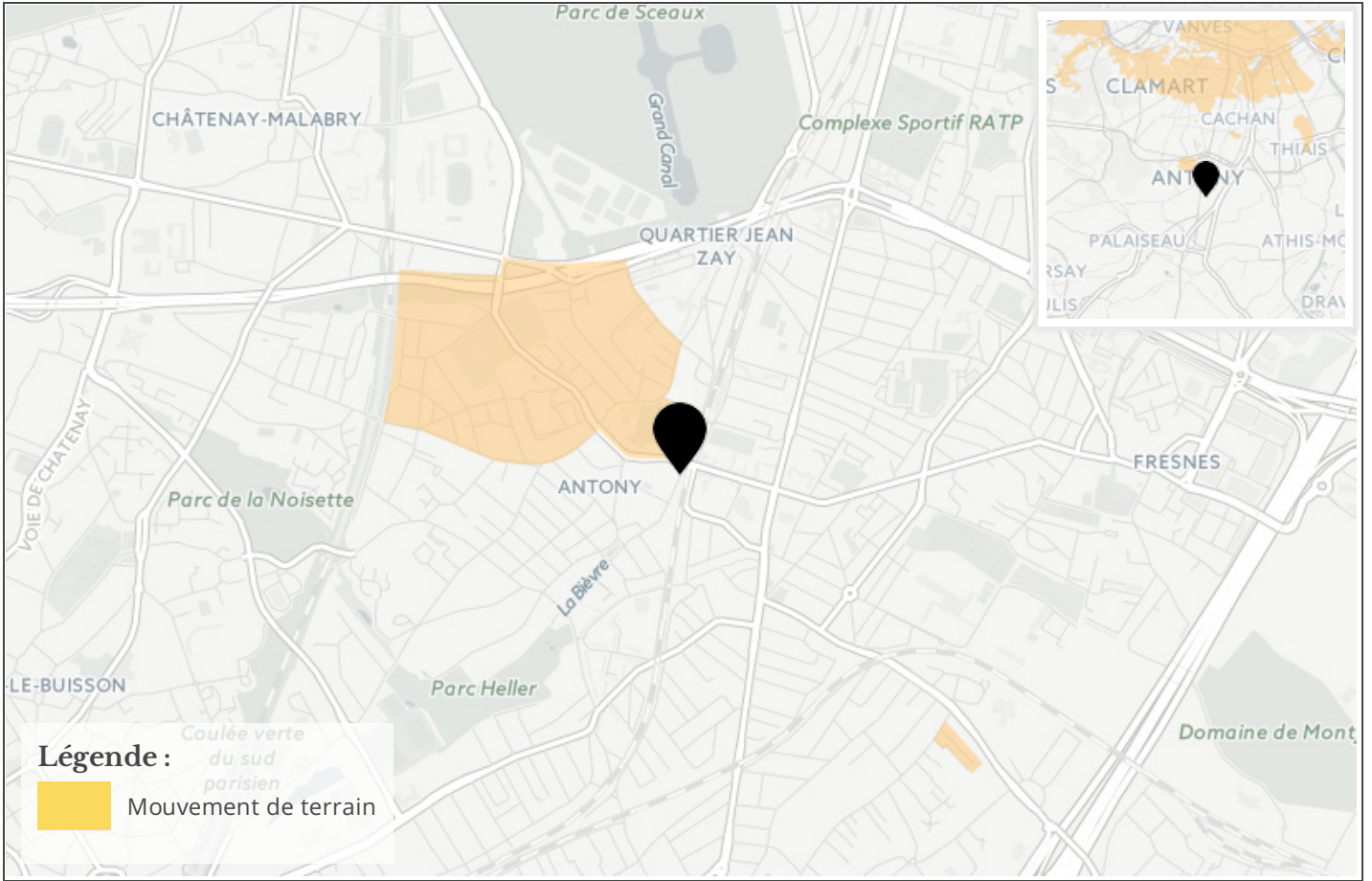
Cartographie des mouvements de terrains



Cartographie des argiles



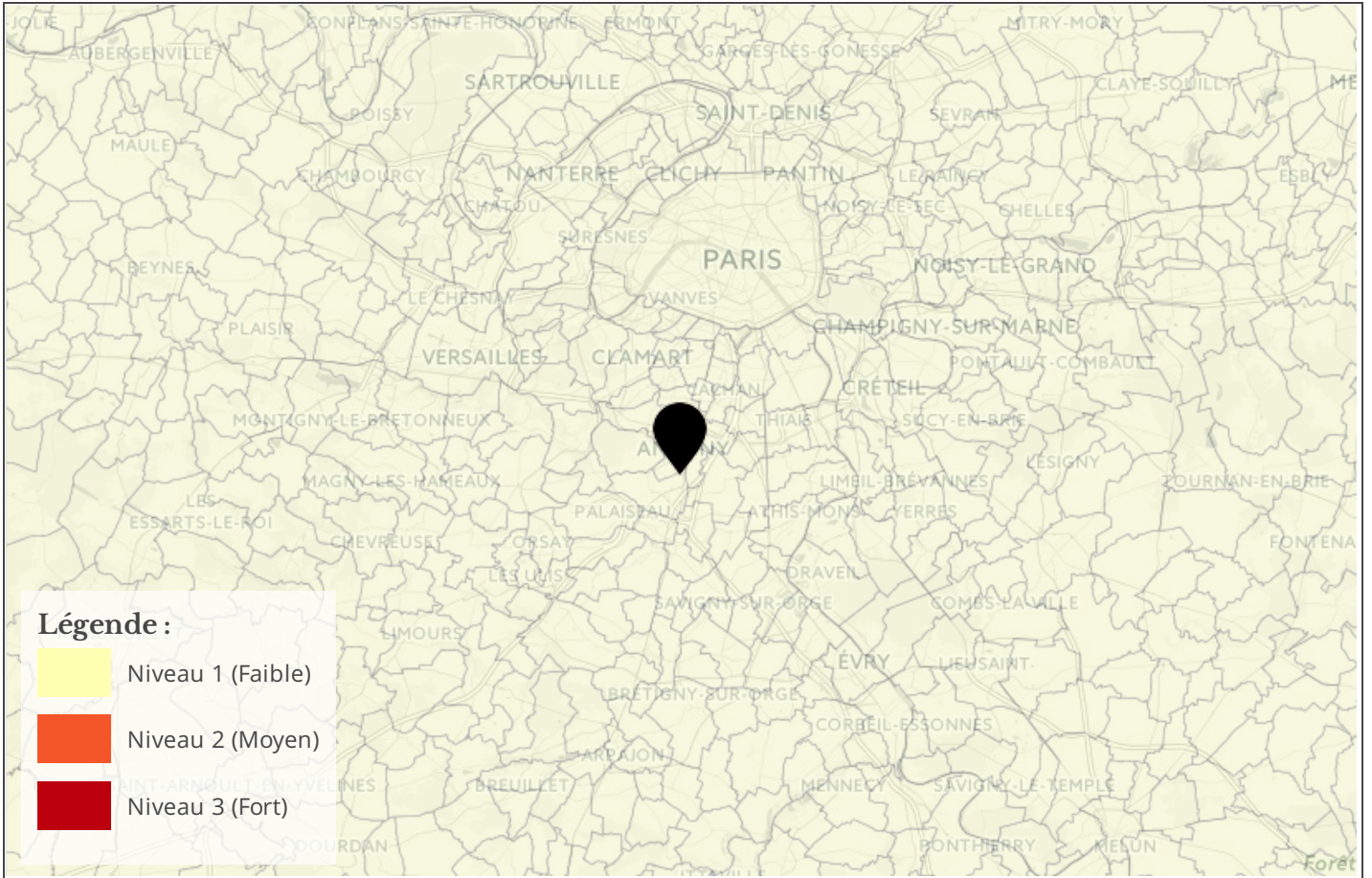
Cartographie des carrières / gypse



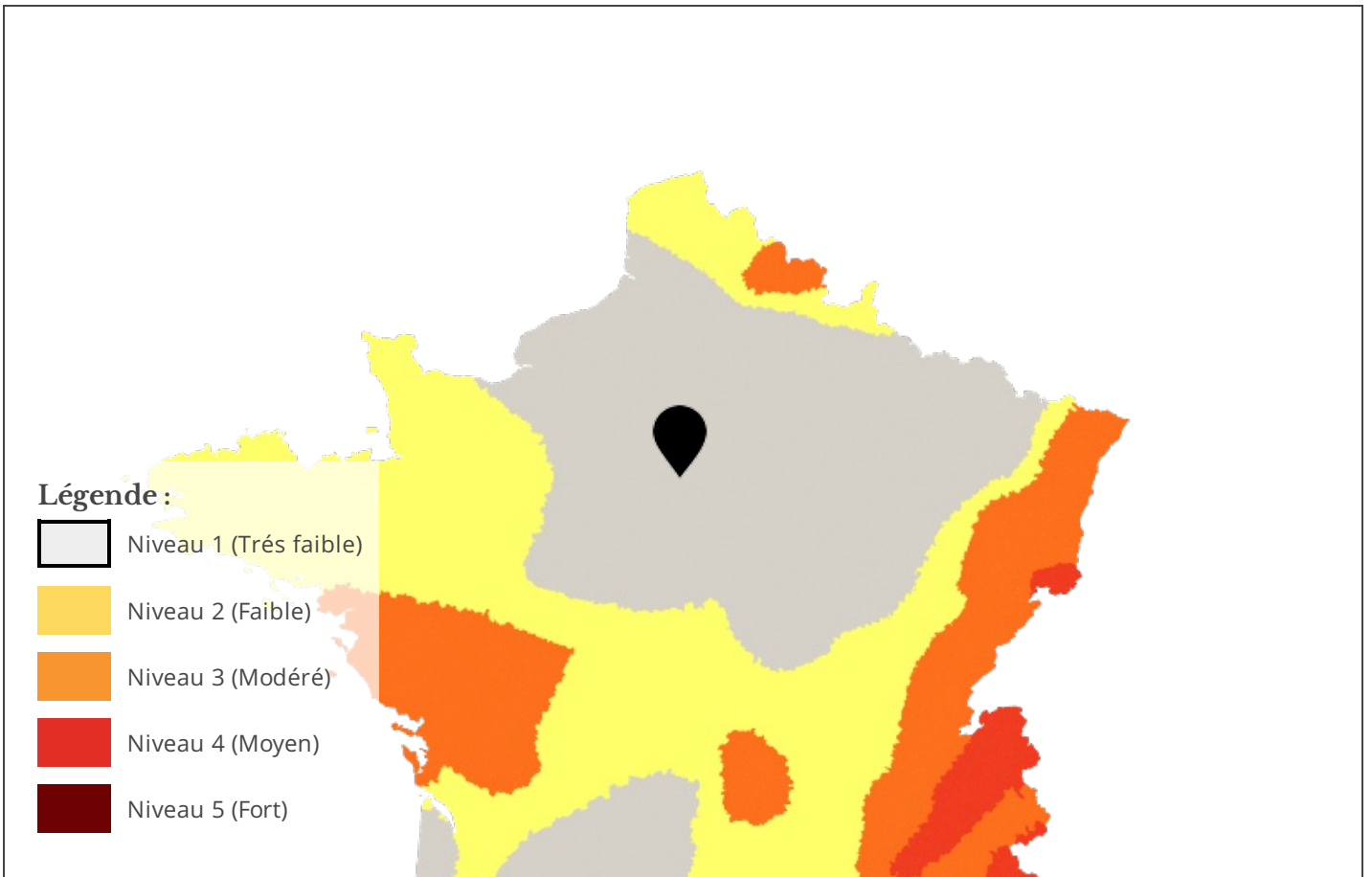
Referentiel cadastral parcelle



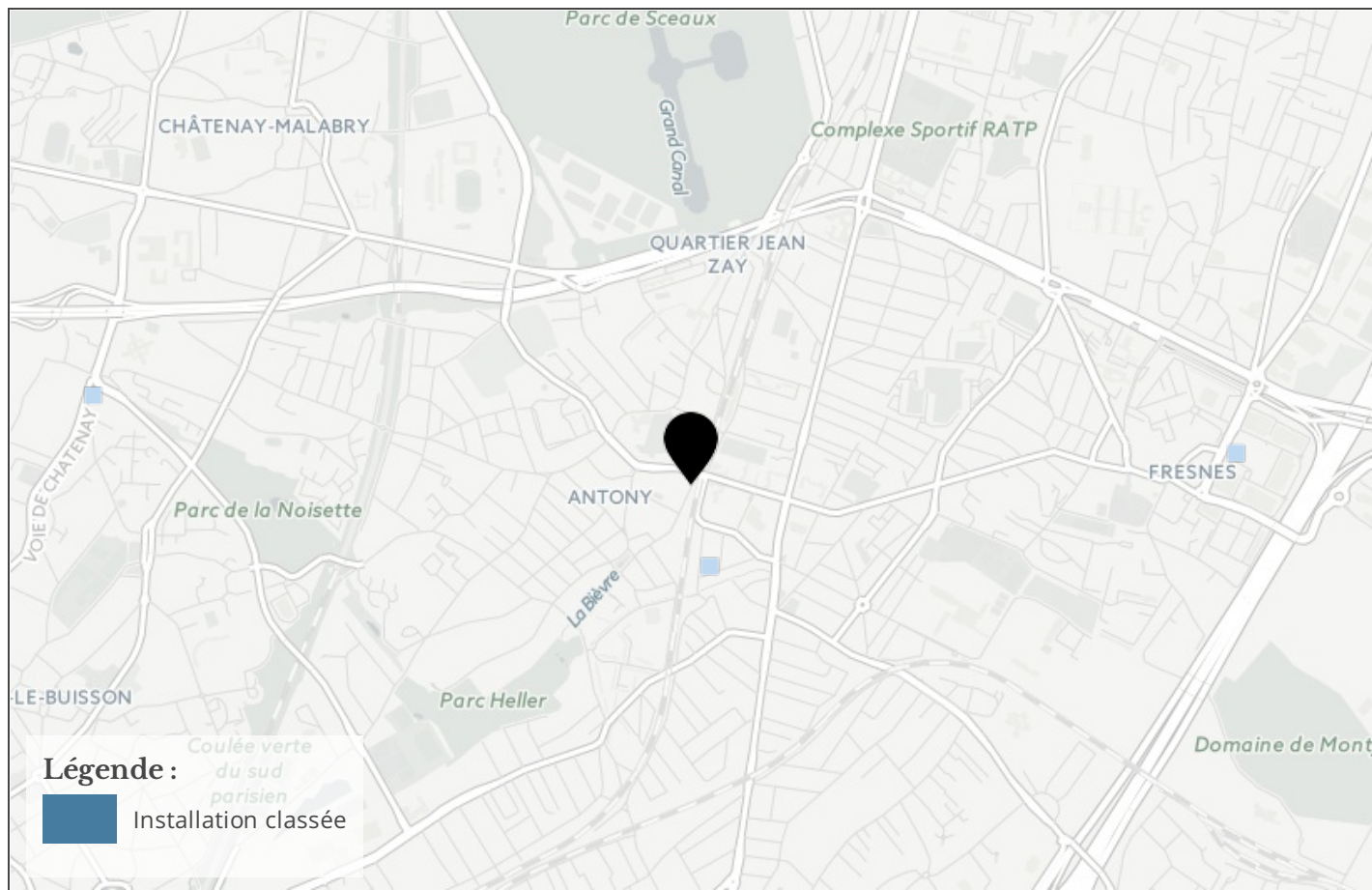
Information RADON



Cartographie des zones sismiques



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° DRIEA IDF 2011-2-080

du 15/09/2011

Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse

code postal ou Insee

commune

3 Boulevard Pierre Brosolette

92160

ANTONY

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui X Non

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation <input type="checkbox"/>	crue torrentielle <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input checked="" type="checkbox"/> X	avalanches <input type="checkbox"/>
sécheresse <input type="checkbox"/>	cyclone <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	feux de forêt <input type="checkbox"/>
séisme <input type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui Non X
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui Non X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** **zone 1** X
 forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui Non

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	jean	Durand
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne	Dupond
10. Lieu / Date	ANTONY	16/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
IDF9206989	régie autonome des transports parisiens (ratp), gare rer antony, rue mounié (auguste) antony (92002)	61 mètres
IDF9206987	photographie cosancat, laboratoire photographique, 14 rue velpeau antony (92002)	103 mètres
IDF9206982	france télécom, centre technique, 32 rue mounié (auguste) antony (92002)	213 mètres
IDF9200386	agri plastic (s.a.), chauvin (s.a.r.l.), , 12 rue eglise (de l') antony (92002)	304 mètres
IDF9206986	magasin monoprix, centre commercial, 16 rue mounié (auguste) antony (92002)	314 mètres
IDF9206994	cd entreprise pressing, pressing, 12 rue mounié (auguste) antony (92002)	348 mètres
IDF9205925	electro france (société), , 19 avenue briand (aristide) antony (92002)	365 mètres
IDF9206008	auto hall 91 (société), anc. garage philippe, garage, carrosserie-peinture,, 35 avenue briand (aristide) antony (92002)	380 mètres
IDF9204565	robo cycles (etablisements), marchand de cycles - motos, 4 avenue leclerc (de la division) antony (92002)	390 mètres
IDF9200085	self, société d'électricité pour la lumière et la force, 12 avenue briand (aristide) antony (92002)	403 mètres
IDF9202451	del touro (s.a.), buanderie, 14 avenue briand (aristide) antony (92002)	414 mètres
IDF9205829	fagot (garage), garage, 2 rue fresnes (de) antony (92002)	438 mètres
IDF9204469	transports tailleur, , 45 avenue briand (aristide) antony (92002)	441 mètres
IDF9201225	miroux (etablisements), atelier de gravure sur métaux, 61 rue marguerites (des) antony (92002)	444 mètres
IDF9205781	trappy et cie (société), anc. etablisements chaplin, , 40 avenue briand (aristide) antony (92002)	447 mètres
IDF9205048	grande teinturerie d'antony, anc. sedecel, anc. société constant et leduigo et etablisements bernard, anc. etablisements fievez, anc. etablisements fourré, atelier de tolerie-peinture, 16 avenue briand (aristide) antony (92002)	448 mètres
IDF9204838	céramique leclerc, fabrication de produits céramiques, 28 rue madeleine antony (92002)	465 mètres
IDF9200338	f. rawel (s.a.), imprimerie francis rawel, 4 rue pasteur antony (92002)	476 mètres
IDF9205973	la voiturerie (garage), anc. etablisements fefeu & huguenin, anc. etablisements esso service, garage, 25 avenue leclerc (de la division) antony (92002)	481 mètres
IDF9206744	kreizel (etablisement), laverie - pressing, 4 avenue péri (gabriel) antony (92002)	483 mètres
IDF9202309	ecolav (s.a.r.l.), blanchisserie, 27 avenue leclerc (de la division) antony (92002)	494 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
74.9930	etablissement public foncier du 92, antony 92160	440 mètres
74.4691	galion, antony 92160	440 mètres
74.8854	l'hotellier, antony 92160	440 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/information-acquereurs-locataires-r1604.html>

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

ANTONY

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 05/01/1989	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 10/06/1991	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 16/08/1993	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/12/1994	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/12/1994	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 28/07/1995	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 08/07/1997	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 17/12/1997	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 15/07/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 21/01/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 30/11/2000	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 09/10/2001	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 25/08/2004	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain	Arrêté en date du 18/10/2007	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 20/02/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 20/02/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 18/04/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 24/12/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net